

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 16/02/2026.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 15.12.2025.
- 2-** Approbation de la convention tripartite de financement entre les communes de Peypin, Cadolive et Saint-Savournin.
- 3-** Dénomination de la nouvelle médiathèque municipale.
- 4-** Rapport d'activités annuel de la Métropole pour l'exercice 2024.
- 5-** Rapports annuels métropolitains 2024 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et de gestion des déchets ménagers et assimilés.
- 6-** Elargissement du périmètre de lutte contre les termites. Modification de la délibération n°033_2025.
- 7-** Adressage. Dénomination des voies et lieux-dits de la commune. Modification de la délibération n°073_2024.
- 8-** Incorporation d'un bien vacant et sans maître dans le domaine communal.
- 9-** Transfert des voies de la Zone d'Activités de Valdonne.
- 10-** Instauration d'amendes administratives pour dépôts sauvages de déchets.
- 11-** Vente de la parcelle AR 87. Approbation des conditions de cession du bien.
- 12-** Vente de la parcelle AV 19.
- 13-** Mise à jour du cadre des astreintes des agents de la collectivité.
- 14-** Modification de la liste des emplois permanents du personnel municipal.
- 15-** Mandat pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.
- 16-** Attribution d'avance de subvention par anticipation du vote du budget. Association « Comité des Œuvres Sociales ».
- 17-** Débat sur le rapport d'orientation budgétaire de la commune. Exercice 2026.